
Point d'actualité économique et financière du Cône Sud

Semaine du 16 au 22 novembre 2018

Argentine

- Politique monétaire : alors que le peso se stabilise, la BCRA envisage une baisse de ses taux en-deçà de 60% au 3 décembre
- Probable dernière émission de LEBAC pour le « supermardi » du 20 novembre et création d'une nouvelle catégorie de titres indexés sur l'inflation
- Impôt sur les revenus financiers : 5% sur ceux en pesos et 15% sur ceux en dollars, pour les résidents comme les non-résidents, à compter du 1er janvier
- L'OCDE continue de soutenir un rapprochement avec l'Argentine, malgré des prévisions pessimistes sur la croissance à moyen terme

Chili

- La croissance du PIB atteint 2,8% en g.a. au T3 2018
- Le projet de budget 2019 a été ratifié par la Chambre des Députés, malgré un désaccord sur la hausse des salaires dans le secteur public
- Signature d'un accord de libre-échange avec le Brésil

Paraguay

- Les députés approuvent l'émission de titres de dette publique pour un total de 600 M USD en 2019
- Le FMI abaisse ses projections de croissance à 4,25% pour 2018 mais reste optimiste quant à la situation du pays

Uruguay

- Commerce : 71% des secteurs ont enregistré une baisse des ventes au T3
- La Banque centrale maintient sa politique restrictive

Argentine

Politique monétaire : alors que le peso se stabilise, la BCRA envisage une baisse de ses taux en-deçà de 60% au 3 décembre

Le cours ARS/USD se maintient stable depuis plus d'un mois (36,4 pesos pour un dollar le 22 novembre), malgré la poursuite de la baisse des taux d'intérêt (celui des LELIQ, qui définit le taux directeur, a atteint 62% le 21 novembre, contre 69% en début de mois). Dans ce contexte, la BCRA pourrait laisser le taux directeur tomber en-dessous du plancher officiel de 60%, si les relevés de début décembre confirment bien des anticipations à la baisse de l'inflation pour le deuxième mois consécutif (condition de l'élimination du plancher).

La base monétaire s'est contractée de 2,2% entre la première quinzaine d'octobre et celle de novembre, dépassant la cible de croissance nulle en termes réels fixée par le nouveau cadre de politique monétaire en accord avec le FMI.

Probable dernière émission de LEBAC pour le « supermardi » du 20 novembre et création d'une nouvelle catégorie de titres indexés sur l'inflation

La BCRA devrait ainsi respecter son objectif d'élimination du stock de LEBAC d'ici décembre 2018 (auquel elle s'était engagée dans le programme avec le FMI « si les conditions du marché le permettaient »). Le 20 novembre, 160,5 Mds de pesos (4,4 Mds USD) de LEBAC arrivaient à maturité. La BCRA a procédé à ce qui devrait être sa dernière émission de LEBAC, pour un montant de 40 Mds pesos (1,1 Md USD), à un taux de 50% annuels à 28 jours. Le stock total de LEBAC restant atteint 70 Mds pesos (1,9 Md USD), qui arriveront tous à maturité en décembre.

Ainsi, 122 Mds de pesos (3,4 Mds USD) ont été libérés dans le système financier par la partie non-renouvelée (75%) des LEBAC qui arrivaient à échéance ce mardi. Une partie a été absorbée par le sur-accomplissement de l'objectif de réduction de la base monétaire. Pour absorber le reliquat, le Trésor a émis des titres en pesos à 91 jours, des LECAP (obligations capitalisables : paiement de 4% d'intérêts par mois) pour 30 Mds pesos (0,8 Md USD) à un taux effectif de 51,2% annuels et un nouvel instrument, les LECER, titres indexés sur l'inflation, pour 3,7 Mds pesos (100 MUSD), à un taux de 8,85% annuels + l'inflation. L'intérêt limité des marchés pour ces instruments indexés sur l'inflation révélerait des anticipations à la baisse sur les prix à la consommation, autour de 2,2% mensuels pour la fin 2018 (après 6,5% en septembre et 5,4% en octobre).

Impôt sur les revenus financiers : 5% sur ceux en pesos et 15% sur ceux en dollars, pour les résidents comme les non-résidents, à compter du 1^{er} janvier

Le gouvernement a annoncé amplifier le dispositif de l'impôt sur les revenus financiers. Au 1^{er} janvier 2019, les épargnants comme les investisseurs seront soumis à l'impôt sur les rentes financières. Les dépôts à terme, obligations et fonds communs d'investissement seront concernés. Les revenus dépassant les 66000 pesos (1813 USD au taux du 22/11) seront imposés à 5%, et ceux en dollars à 15%. L'AFIP (administration fédérale des ressources publiques) est en train d'en définir les modalités précises d'application.

L'OCDE continue de soutenir un rapprochement avec l'Argentine, malgré des prévisions pessimistes sur la croissance à moyen terme

Dans ses dernières prévisions économiques mondiales du 21 novembre, marquées par l'impact des tensions commerciales, l'OCDE prévoit une croissance en Argentine de -2,8% en 2018 et -1,9% en 2019 (année qui serait marquée notamment par une chute de l'investissement de 11,1% et une hausse des exportations de 9,3%, ne permettant cependant pas d'équilibrer le compte courant : -2,9% du PIB). L'organisation attribue la récession actuelle aux politiques monétaire et budgétaire restrictives, mais considère ces réformes nécessaires pour le long terme.

Le même jour, ministre Nicolas Dujovne, en visite au siège parisien de l'OCDE, s'est entretenu avec le secrétaire général Angel Gurría, qui a réaffirmé le « soutien unanime » de l'organisation à l'Argentine, et sa foi en le fait que les autorités argentines montraient une volonté de s'aligner sur les « bonnes pratiques internationales » de l'OCDE.

Chili

La croissance du PIB atteint 2,8% en g.a. au T3 2018

D'après les données publiées le 19 novembre par la Banque centrale, la croissance a donc ralenti, après une hausse de 5,4% en g.a. de l'activité économique au T2 et 4,5% au T1. Entre le T2 et le T3, l'activité a crû de 0,3% en termes désaisonnalisés. L'ensemble des secteurs sont en croissance, à l'exception de celui de l'extraction minière (-2,7% en g.a.).

Dans ses perspectives globales publiées le 21 novembre, l'OCDE a revu ses prévisions de croissance de l'économie chilienne à la hausse : l'organisme prévoit une croissance de 4,1% en 2018 (contre 3,6% lors de sa précédente estimation) et de 3,7% en 2019 (contre 3,6% auparavant).

Le projet de budget 2019 a été ratifié par la Chambre des Députés, malgré un désaccord sur la hausse des salaires dans le secteur public

La Chambre des Députés a approuvé le 16 novembre une version du projet de loi des finances 2019, adoptant un budget en hausse de 3,2% par rapport à celui de 2018, malgré un désaccord avec les syndicats sur la hausse des salaires dans le secteur public. Les syndicats du secteur public, qui demandaient une hausse de 7% (contre 3,1% prévus dans le budget), ont appelé à la grève à partir du 26 novembre.

Signature d'un accord de libre-échange avec le Brésil

Six mois seulement après s'y être engagés, le président chilien Sebastián Piñera et son homologue brésilien Michel Temer sont parvenus à un accord, qu'ils ont signé le 21 novembre. Le traité entend renforcer la libéralisation des droits de douane sur les biens, simplifier le commerce électronique et éliminer les frais d'itinérance des données entre les deux pays pour les communications par téléphone mobile.

Le traité doit désormais être ratifié par les parlements des deux pays. Le futur demeure néanmoins incertain, car si Michel Temer a déclaré que ce traité ouvrirait la voie à un rapprochement entre le Mercosur et l'Alliance du Pacifique, celui-ci doit laisser la place à l'administration du Président élu Bolsonaro en janvier 2019, dont la future ministre de l'agriculture Tereza Cristina pourrait demander une révision des accords du Mercosur et des droits de douane régionaux.

Paraguay

Les députés approuvent l'émission de titres de dette publique pour un total de 600 MUSD en 2019

La Chambre des Députés a approuvé la semaine dernière la demande du ministère des finances dans le cadre du projet de budget 2019. 500 MUSD seraient émis sur les marchés internationaux et 100 MUSD localement. Le projet sera désormais examiné par le Sénat.

Le FMI abaisse ses projections de croissance à 4,25% pour 2018 mais reste optimiste quant à la situation du pays

A la suite de la visite d'une mission au Paraguay, le FMI a abaissé ses projections de croissance à 4,25% (dans le World Economic Outlook d'octobre, le Fonds prévoyait +4,4%), tout en émettant une appréciation positive sur les perspectives et la capacité de résilience du Paraguay. L'organisation internationale explique le rythme soutenu de croissance du pays sur ces 15 dernières années (4,5% annuels en moyenne depuis 2003) par la montée des prix des matières premières et la mise en place de politiques macroéconomiques prudentes par les gouvernements successifs. Le FMI prévoit également un rythme de croissance annuelle similaire à moyen terme : autour des 4%. L'inflation devrait atteindre 4% en 2018, ce qui correspond aux objectifs de la banque centrale. Enfin, le communiqué rassure sur les risques posés par les phases récessives que connaissent l'Argentine et le Brésil en expliquant que le Paraguay a démontré une bonne capacité de résilience face aux difficultés de ses deux voisins par le passé.

Sur le plan des recommandations, l'organisation internationale préconise de se concentrer sur la construction d'une croissance plus inclusive qui permettra de réduire les inégalités, parmi les plus hautes de la région. Selon le FMI, des efforts doivent être faits au niveau des infrastructures, des systèmes de gouvernance, de la justice, de la santé et de l'éducation.

Uruguay

Commerce : 71% des secteurs ont enregistré une baisse des ventes au T3

D'après la Chambre Nationale de Commerce et Services de l'Uruguay (CNCS), au T3 2018, 71% des secteurs affichent une baisse des ventes. Les secteurs qui étaient déjà en recul au T2 ont vu le ralentissement de l'activité s'amplifier. La CNCS évoque la dépréciation du peso uruguayen et la pression qu'elle cause sur les coûts et la rentabilité des entreprises pour expliquer ce ralentissement de l'activité. Les secteurs les plus touchés sont les produits électroménagers (-4,1% en termes réels en g.a.) et l'automobile (-21,3%). 41% des entreprises citent la contraction de la demande comme défi majeur de la conjoncture actuelle.

La Banque centrale maintient sa politique restrictive

Dans son communiqué de politique monétaire du 21 novembre, la BCU souligne le fait que l'inflation s'est élevée à 8,3% en g.a. en septembre (contre une cible de 3 à 7%) et annonce donc maintenir une politique monétaire restrictive (les prévisions d'inflation pour les 24 prochains mois s'élevant à 7,5% en moyenne), malgré la hausse du chômage (de 7,8% en août 2017 à 9% en août 2018). Le 13 juillet, la BCU avait annoncé un objectif de croissance de 9 à 11% de l'agrégat monétaire M1 étendu (« M1' ») surveillé par la Banque. Cet indicateur n'a augmenté que de 8,6% en g.a. au T3, soit une croissance moindre que prévu, notamment du fait de la réduction du stock de dépôts à vue, qui n'a que partiellement été compensée par l'augmentation des dépôts à terme.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.